

CONDITIONS D'UTILISATION

DU PORTAIL DE LA RESTAURATION COLLECTIVE RESPONSABLE (RCR)

Avant toute publication sur le portail de la RCR, l'utilisateur affirme avoir pris connaissance des points d'éthique et de droit à l'image et à la propriété intellectuelle détaillés ci-après.

*Son poids économique et son rôle social font de la restauration collective un levier essentiel pour tendre vers des systèmes alimentaires plus durables sur nos territoires. A destination des acteurs du secteur, ce portail Internet collaboratif souhaite promouvoir la mise en œuvre de **démarches d'intérêt général** de restauration collective responsable, aux bénéfices sociaux (justice sociale, santé, éducation), environnementaux (préservation des ressources en eau, énergie et biodiversité) et économiques (dynamisme et ancrage territorial, création d'emplois dignes et solidaires), pour les générations actuelles comme pour les générations futures. Ce portail a vocation à inviter chacun à mieux comprendre les enjeux, à créer du lien entre les acteurs et à soutenir les initiatives de celles et ceux qui veulent faire évoluer les pratiques de leur restauration au quotidien.*

>> Pour plus d'information sur son animation et son alimentation, voir l'annexe « Gouvernance ».

1. Destinataires du portail :

Ce portail s'adresse à tous les acteurs de la restauration collective, à savoir :

- élus et décideurs
- professionnels de l'amont : producteurs, transformateurs, distributeurs
- professionnels de la restauration : cuisiniers, gestionnaires, acheteurs, accompagnateurs de repas
- formateurs et accompagnateurs : organismes de formation (CNFPT), organismes professionnels (ex. : Groupements d'Agriculteurs Bio, CIVAM, chambres d'agriculture), organismes institutionnels (DRAAF, Conseils Régionaux, Conseils Généraux), structures d'animation et d'accompagnement locales...etc
- convives et citoyens : enseignants, représentants de la société civile, parents d'élèves,

2. Pour une mise en commun des informations

Se rassembler pour mieux avancer et gagner en efficacité ! L'objectif à travers ce portail est que chaque acteur – de l'individu au réseau déjà structuré - s'approprie cet outil et l'alimente, afin de mutualiser les informations existantes sur la thématique et de faire remonter les porteurs de projet innovants.

3. Vision de la restauration collective responsable

Ce portail a vocation à promouvoir la mise en œuvre de **démarches de progrès** globales, passant par l'amélioration progressive des pratiques de tous les maillons de la chaîne. Dans cette optique, le contenu publié devra se rattacher à au moins l'un des leviers suivants :

- **Approvisionnement responsable** : des produits de qualité supérieure (définie ou sous couvert de chartes : bio, autres SIQO et labels de qualité), de proximité, équitables et de saison.

- **Pédagogie et éducation** : sensibilisation aux bonnes pratiques alimentaires de consommation, éducation au goût, à l'environnement.
- **Formation et professionnalisation** aux bonnes pratiques de fabrication (pour les cuisiniers) et d'approvisionnement (pour les acteurs de l'amont).
- **Gestion responsable des ressources** (eau, énergies) : Réduction la consommation en énergies et en eau. Réflexion sur les distances parcourues par les matières premières.
- **La réduction des pertes et la valorisation des déchets.**
- **Démarche collective intégrée à son territoire** : Co-construction des démarches. Ancrage territorial. Création et pérennisation des liens entre les maillons de la chaîne.

4. Nature des contenus

Peuvent être publiés sur le portail Internet de la RCR 4 types de contenu différents :

- **Ressources et outils** - destinés à comprendre les enjeux, construire son projet et passer à l'action. Exemples : documentations, guides, ressources pédagogiques, chartes et labels, outils en ligne, veille réglementaire, offres de formation, dispositifs et démarches d'accompagnement, annuaires.
- **Evènements** – tous les rendez-vous du secteur à ne pas manquer. Exemples : salons, conférences, rencontres, formations, animations et spectacles.
- **Témoignages** (écrit ou vidéo) – des retours d'expériences d'acteurs engagés sur le terrain, tous maillons de la chaîne alimentaire confondus.
- **Structures d'appuis sur le terrain** à l'échelle nationale et régionale. Exemples : structures d'accompagnement, de formation, d'animation, de sensibilisation, d'appui logistique ou financier.

N.B. : A contrario des témoignages et ressources & outils qui peuvent être d'origine nationale, européenne ou internationale, seuls les évènements et les appuis sur le terrain localisés en France seront référencés sur le portail.

5. Nature des utilisateurs et mode de contribution :

L'accès au portail reste entièrement libre et gratuit. Tout acteur - qu'il soit individu, association, entreprise ou collectivité - partageant cette vision et la mettant en œuvre au quotidien peut donc proposer un contenu.

Pour cela, il lui suffit de remplir les formulaires en ligne suivants :

- Le « [formulaire de partage](#) » pour la publication de *témoignages, évènements, ressources et outils*.
- Le « [formulaire de contact](#) » pour la publication d'*appuis sur le terrain*.

N.B. : Seuls les partenaires du portail disposent d'un compte en ligne leur permettant de modifier directement leurs publications ou de proposer de nouveaux contenus.

6. Critères de sélection

Pour être publié, un contenu devra répondre aux critères suivants :

- Démarche d'intérêt général
- Vision partagée de la restauration collective responsable (*cf paragraphe 3*)
- A destination d'au moins un des publics concernés définis (*cf paragraphe 1*)

- Faisabilité et reproductibilité des démarches.
- Caractère innovant (gouvernance, technologie, pédagogie...).

Le portail est réservé à la mise en valeur d'expertise et de témoignages des structures et acteurs engagés dans une démarche de progrès. A ce titre, toute démarche commerciale est donc interdite. En particulier, les structures de conseils et de formation de type entreprises (hors entreprises ESS) ne sont pas acceptées dans la rubrique « Appuis sur le terrain ».

Sont également exclus les démarches à caractère politique ou religieux.

7. Contrôle et respect de la charte :

Toute proposition de contenu devra être validée avant publication par la Fondation Nicolas Hulot. Un mail de confirmation sera envoyé à l'utilisateur dès la mise en ligne de sa publication.

La Fondation se réserve le droit de ne pas publier (ou de dépublier) tout contenu ne respectant pas les principes de cette charte. En cas de désaccord, l'avis de la Fondation, accompagné de celui de la commission de suivi, est souverain.

8. Valorisation et diffusion :

La FNH se réserve le droit de valoriser les informations publiées sur le portail dans d'autres supports potentiels (ex. : newsletters, dossiers de presse... etc).

Pour toute valorisation du portail sur Internet (blogs et autres sites), une bannière spécifique est mise à disposition par la Fondation sur demande.

9. Propriété intellectuelle des données et droit à l'image

Les contributeurs acceptent la diffusion libre et gratuite des données publiées. Ils vérifient et certifient leurs sources avec accord éventuel d'autres personnes dans le cas de publication collective ou de témoignage.

Les contributeurs attestent que les vidéos, photos, ...etc ne comportent pas d'interdiction d'usage de l'image et/ou ne sont pas fournis par un tiers sans autorisation de celui-ci.